




## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### 1. Identification

Étiquette d'un produit	<b>MI-GLOW<sup>®</sup> 778</b>
D'autres moyens d'identification	Pas disponible.
Utilisation recommandée	Contrôle non destructif.
Restrictions recommandées	Aucun connu.
<b>Fabricant / importateur / fournisseur / distributeur d'informations</b>	
Nom de la compagnie	Systems Circle, Inc.
Adresse	1210 Osborne Road Saint Marys, GA 31558
Téléphone	912-729-2735
Courrier électronique	customerservice@circlesafe.com
Numéro de téléphone d'urgence	Chem-Tel 800-255-3924 (États-Unis et Canada); + 1-813-248-0585 (International)

### 2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classés.	
Dangers pour la santé	Lésions oculaires graves / irritation des yeux	Catégorie 2A
	Toxicité pour la reproduction (fertilité, l'enfant à naître enfant)	Catégorie 1B
Dangers définis par OSHA	Non classés.	
Éléments d'étiquetage		

**Mot de signal** Danger.

**Mention de danger** Provoque une irritation des yeux. Peut nuire à la fertilité ou l'enfant à naître.

**Les mises en garde**

**La prévention**

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant toutes les mesures de sécurité ont été lu et compris. Laver soigneusement après utilisation. Porter des gants de protection / des vêtements de protection / protection des yeux / protection du visage.

**Réponse**

En cas d'exposition ou concerné: Consulter un médecin. Si dans les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant et facile à faire. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Espace de rangement**

Garder sous clef.

**L'élimination des déchets**

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

**Risque(s) non autrement annonce (HNOC)**

Non classés.

### 3. Composition / informations sur les composants

**Mélanges**

Nom chimique	Numero CAS	%
Acide borique	10043-35-3	<35
Oxyde de fer	1317-61-9	<5
acide Butendioic, sulfo-1,4-bis (2-éthylhexyl) ester sel de sodium	577-11-7	<3

## 4. Premiers secours

<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou persistent.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation se développe et persiste.
<b>Lentilles de contact</b>	Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant et facile à faire. Continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation se développe et persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. En cas de vomissements, garder la tête basse afin que le contenu de l'estomac ne pénètre pas dans les poumons. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
<b>Le plus important symptômes / effets, aigus et différé</b>	Irritation des yeux et des muqueuses.
<b>Indication de l'attention médicale immédiate et du traitement spécial si nécessaire</b>	Fournir des mesures générales de soutien et un traitement symptomatique. Les symptômes peuvent être retardés.
<b>Informations générales</b>	Veiller à ce que le personnel médical soit au courant de la matière(s) impliqués et prendre des précautions pour se protéger. En cas d'exposition ou concerné: Consulter un médecin. attention.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Brouillard d'eau. Mousse. poudre chimique sèche. Le dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ).
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser de jet d'eau comme un extincteur, comme cela se généralise dans le feu.
<b>Dangers spécifiques du produit chimique</b>	Aucun connu.
<b>Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers</b>	Un appareil respiratoire et des vêtements de protection autonome doivent être portés en cas d'incendie.
<b>Lutte contre l'incendie / instructions</b>	En cas d'incendie et / ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Écarter les conteneurs de la zone de feu si vous pouvez le faire sans risque.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

<b>Précautions personnelles, l'équipement de protection et procédures d'urgence</b>	Eloigner le personnel inutile. Porter un équipement de protection approprié et des vêtements pendant le nettoyage. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Assurer une aération suffisante. Les autorités local doivent être informées en cas que la fuite ne pourrait pas être contenues.
<b>Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>	Déversements importants: Arrêter le flux de matière, si ceci est sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et placer dans des conteneurs. Après la récupération du produit, nettoyer la zone avec de l'eau.  Petits déversements: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.  Jamais réintroduire le produit répandu dans les contenants d'origine pour la réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la SDS.
<b>Précautions environnementales</b>	Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

## 7. Manipulation et Stockage

<b>Précautions à prendre pour une manipulation sans danger</b>	Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant toutes les précautions de sécurité ont été lu et compris. Porter un équipement de protection individuelle approprié. éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Évitez de respirer le brouillard / vapeurs / aérosols. Utiliser avec une ventilation adéquate. Observer des bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
<b>Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités</b>	Conservé le récipient bien fermé. Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker à l'écart de matières incompatibles (voir la section 10 du SDS).

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### ACGIH Valeurs limites

Composants	Type	Valeur	Forme
L'acide borique (CAS 10043-35-3)	VLE	6 mg / m3	fraction inhalable.
	TWA	2 mg / m3	fraction inhalable.

Le reste de la page est volontairement vierge.

<b>Valeurs limites biologiques</b>	Aucune limite d'exposition biologique pour l'ingrédient(s).
<b>Contrôles techniques appropriés</b>	Une bonne ventilation générale (généralement 10 changements d'air par heure) doit être utilisée. Les taux de ventilation doivent être adaptés aux conditions. Le cas échéant, une enceinte de confinement, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les concentrations atmosphériques limites d'exposition recommandées. Si les limites d'exposition ne sont pas mis en place, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Fournir une station de lavage oculaire.
<b>Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle</b>	<b>Protection des yeux / du visage</b> Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux (ou des lunettes).
<b>Protection de la peau</b>	
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants de protection.
<b>Autre</b>	Porter des vêtements de protection appropriés.
<b>Protection respiratoire</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
<b>Risques thermiques</b>	Porter des vêtements de protection thermique approprié, le cas échéant.
<b>Considérations d'hygiène générale</b>	Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation. Toujours observer de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que laver après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, et / ou de fumer. Nettoyer régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Forme</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Vert foncé
<b>Odeur</b>	Détergent comme.
<b>Seuil de l'odeur</b>	Pas disponible.
<b>pH</b>	8 - 9
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Pas disponible.
<b>Point d'ébullition initial et l'ébullition intervalle</b>	Pas disponible.
<b>Point de rupture</b>	Pas disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Pas disponible.

### inflammabilité supérieure / inférieure ou limites d'explosion

<b>Limite d'inflammabilité – inférieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite d'inflammabilité – supérieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite explosive - inférieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite explosive - supérieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>La pression de vapeur</b>	Pas disponible.
<b>La densité de vapeur</b>	Pas disponible.
<b>Gravité spécifique</b>	1.3 à 68 ° F (20 ° C)
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage (N-octanol / eau)</b>	Pas disponible.
<b>La température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible.
<b>Viscosité</b>	Pas disponible.
<b>Les autres informations</b>	
<b>COV (% en poids)</b>	Pas disponible.

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, le stockage et le transport.
<b>Stabilité chimique</b>	Le produit est stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Conditions à éviter</b>	Le contact avec des matières incompatibles.
<b>Matières incompatibles</b>	Agents oxydants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun produit de décomposition dangereux connus.

Le reste de la page est volontairement vierge.

## 11. Informations toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Ingestion</b>	Devrait être un faible risque d'ingestion.
<b>Inhalation</b>	Peut causer une irritation du système respiratoire.
<b>Contact avec la peau</b>	Peut provoquer une irritation de la peau.
<b>Lentilles de contact</b>	Provoque une irritation des yeux.

**Les symptômes liés à la physiques, chimiques et caractéristiques toxicologiques**  
Irritation des yeux et des muqueuses.

### Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Composants	Espèce	Résultats de test
------------	--------	-------------------

L'acide borique (CAS 10043-35-3)

#### Aigu

*Dermique*

DL50	Lapin	> 2000 mg / kg
------	-------	----------------

*Oral*

DL50	Rat	2660 mg / kg
------	-----	--------------

Butendioic acide, ester sel de sodium sulfo-1,4-bis (2-éthylhexyle) (CAS 577-11-7)

#### Aigu

*Oral*

DL50	Souris	2,64 g / kg
------	--------	-------------

**Corrosion / irritation cutanée** Un contact cutané prolongé peut causer une irritation temporaire.

**Domages / oculaires graves** Provoque une irritation des yeux.

#### irritation

**Sensibilisation respiratoire** Pas de données disponibles.

**Sensibilisation cutanée** Pas de données disponibles.

**Mutagenicité sur les cellules germinales** Pas de données disponibles.

**Carcinogénicité** Ce produit est considéré comme cancérigène par le CIRC, ACGIH, NTP ou OSHA.

**Toxicité pour la reproduction** Peut nuire à la fertilité ou l'enfant à naître.

**Toxicité spécifique pour certains organes - exposition unique** Pas de données disponibles.

**Toxicité spécifique pour certains organes - exposition répétée** Pas de données disponibles.

**Danger par aspiration** Pas de données disponibles.

**Effets chroniques** L'inhalation prolongée peut être nocif.

## 12. Informations écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Le produit est classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents peuvent avoir un effet nocif ou dangereux pour l'environnement. Aucune donnée disponible sur la biodégradabilité du produit.
<b>Persistance et dégradabilité</b>	
<b>Potentiel bioaccumulatif</b>	Aucune donnée disponible pour ce produit.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Pas disponible.
<b>D'autres effets indésirables</b>	Aucun autre effets environnementaux négatifs (par exemple d'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de création d'ozone photochimique, perturbation du système endocrinien, le potentiel de réchauffement de la planète) sont attendus de cette composante.

### 13. Considérations relatives à l'élimination

**Instructions pour l'élimination**

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des conteneurs scellés au site d'élimination des déchets. Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

**Déchets des résidus / produits non utilisés**

Éliminer conformément aux réglementations locales. conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ce matériau et son récipient doivent être éliminés d'une manière sûre (voir les instructions relatives à l'élimination).

Le reste de la page est volontairement vierge.

## 14. Informations relatives au transport

### DOT

Non réglementé comme matière dangereuse par le DOT.

### IATA

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

### IMDG

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

**Transport en vrac selon la** Cette substance / mélange ne doit pas être transporté en vrac.  
**Annexe II de MARPOL 73/78 et**  
**Recueil IBC**

## 15. Informations réglementaires

**Les règlements fédéraux** Ce produit est un « produit chimique dangereux » tel que défini par la communication des risques de la Norme OSHA, 29 CFR 1910.1200.  
Tous les éléments sont l'EPA TSCA Liste des stocks.

### TSCA Section 12 (b) de notification d'exportation (40 CFR 707, Subpt D)

Non réglementé.

### OSHA des États-Unis substances réglementées (29 Spécifiquement CFR 1910.1001-1050)

Non listé.

### CERCLA Liste des substances dangereuses (40 CFR 302.4)

Non listé.

### Modifications Superfund et Loi sur la réautorisation de 1986 (LEP)

**Catégories de danger** Danger immédiat - Oui  
Risque différé - Oui  
Risque d'incendie - Non  
Risque de pression - Non  
Danger de réactivité - Non

### SARA 302 substances extrêmement dangereuses

Nom chimique	Numero CAS	Isolable quantité	Seuil quantité de planification	Seuil quantité de planification, la valeur la plus faible	Planification seuil quantité, supérieure valeur
Formaldéhyde	50-00-0	100	500 lbs		

**SARA 311/312 dangereux chimique** Oui

### SARA 313 (TRI déclaration)

Non réglementé.

### D'autres règlements fédéraux

**Clean Air Act (CAA) (Loi sur la qualité de l'air) L'article 112 polluants atmosphériques dangereux (HAP) Liste**

Non réglementé.

**Clean Air Act (CAA) (Loi sur la qualité de l'air) L'article 112 (r) Prévention de dispersion accidentelle (40 CFR 68.130)**

Non réglementé.

**Loi sur l'eau potable (SDWA)** Non réglementé.

### Règlements américains

**États-Unis Massachusetts TKP - Liste des substances**

Non réglementé.

**États-Unis New Jersey Travailleurs et droit à savoir**

l'acide borique (CAS 10043-35-3)

**États-Unis Pennsylvanie RTK - substances dangereuses**

Non réglementé.

**États-Unis Rhode Island TKP**

Non réglementé.

**États-Unis Californie Proposition 65**

AVERTISSEMENT: Ce produit contient des substances chimiques connues dans l'état de Californie qui peuvent causer le cancer..

**États-Unis - Californie Proposition 65 - Toxicité pour la reproduction Carcinogens & (CRT): Matière répertoriée**

Formaldéhyde (CAS 50-00-0)

**Stocks internationaux**  
**Pays(s) ou de la région****Nom de l'inventaire****Sur inventaire**  
**(oui / non) \***

Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Les substances non domestiques (ACPE)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
L'Europe ☐	Inventaire européen des produits chimiques commercialisés Substances (EINECS)	Oui
L'Europe ☐	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Toxic Substances Control Act (TSCA)	Oui

\* « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences d'entreposage du pays(s).

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composants du produit ne sont pas répertoriés ou exemptés de l'inscription sur l'inventaire géré par le pays directeur(s).

**16. Autres informations, y compris la date de préparation ou de la dernière révision**

**Date d'émission** 29-octobre-2013

**Date de révision** 22-avril-2026

**Numéro de version** 06

**Évaluation HMIS®** Santé: 2

Inflammabilité: 0

Danger physique: 0

**Évaluation NFPA**



**Liste des abréviations**

DL50: Dose létale, 50%

VLE: limite d'exposition à court terme

MPT: moyenne pondérée dans le temps

**Références**

HSDB® - Substances Dangereuses Banque de Données

**Avertissement**

L'information contenue dans ce (M) SDS a été obtenu à partir de sources que nous croyons fiables mais ne peut pas garantir. En outre, votre utilisation de cette information est hors de notre contrôle et peut-être au-delà de nos connaissances. Par conséquent, l'information est fournie sans aucune représentation ou garantie expresse ou implicite.